

PRÉFACE DES ÉDITEURS.

C'est avec un sentiment de satisfaction bien légitime que nous annonçons au public la continuation du *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, par M. l'abbé CYPRIEN TANGUAY. Le premier volume de ce grand ouvrage, unique en son genre, a paru en 1871. L'accueil bienveillant qu'il a reçu nous fait espérer que les volumes qui vont suivre obtiendront la même faveur.

S'il s'est écoulé quinze ans depuis la publication du premier volume, il ne faut pas accuser l'auteur de ce retard. Malgré un travail assidu, il n'a pu terminer plus tôt la tâche immense qu'il s'était imposée.

Sans doute, il eut été possible de fournir depuis longtemps la matière d'un second et même d'un troisième volume ; mais pour éviter les redites et rendre les recherches plus faciles, il a paru plus avantageux d'embrasser à la fois une longue période.

Inutile de parler ici des difficultés sans nombre que l'auteur a dû vaincre pour conduire l'ouvrage à bonne fin. Vingt-cinq années ont été employées à examiner les documents originaux au Canada et à l'étranger, à feuilleter patiemment tous les registres des paroisses canadiennes et des greffes de chaque district, à classer ensuite dans un ordre méthodique, toutes les notes précieuses recueillies et à réunir enfin, en un seul corps, les membres épars d'une même famille. Environ 500,000 actes de naissances, de mariages et de sépultures ont été consultés, et tous ces renseignements, puisés à des sources authentiques, se complétant et se vérifiant l'un par l'autre, ont été pesés, discutés à fond, de sorte que rien n'a été épargné pour donner au lecteur un ouvrage de la plus parfaite exactitude. La correction des épreuves est faite avec le plus grand soin.

Le premier volume comprenait les commencements de la Nouvelle-France de 1608 à 1700 ; les matériaux réunis aujourd'hui compléteront l'époque de la domination française. Mais tandis qu'un seul volume a suffi pour l'histoire généalogique de toutes les familles françaises, établies en ce pays avant 1700, trois volumes suffiront à peine pour rendre compte de l'accroissement naturel de ces familles, sans parler des nouvelles recrues faites pendant les soixante dernières années de la période française.